

SYNDICAT D'EAU POTABLE CRUSSOL – PAYS DE VERNOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 Avril 2024

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 03 – 2025

OBJET : BUDGET AEP – AFFECTATION DES RESULTATS 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le deux Avril à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Saint-Romain de Lerps**, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président**.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **30**

Qui ont pris part au vote : **33**

Date de convocation du Comité : **18 Mars 2025**

Etaient présents : SEIGNOBOS Éric, TAKES Karine, VEY Pierre-Jean (Suppléant), BONNEFOY Philippe, MOUNIER Maxence, ALLEMAND Bertille, ALIBERT Christian, BOUVIER Gilbert, TRACOL Germaine, BSERENI Stella (Pouvoir de Mr BASSET Fabrice), LA RUSSA Gilbert, REYNAUD Régis, CIMAZ Michel, FLUCHAIRE Alain (Suppléant), LYONNAIS Patrice (Pouvoir de Mme MATHIEU Clémence), PEYROUSE-VETTER Roselyne, THOMAS Christophe, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATÉ Édith (Suppléante), CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, CHABOUD Stéphane, DIETRICH David (Pouvoir de Mme MORFIN Magali), TOURTET Lysiane, CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, DEFAIVRE Claude, POMMARET Patrice, FRECHET Marcel, de TRUCHIS Michel

Etaient excusés : MORFIN Magali (Pouvoir à Mr DIETRICH David), JUGE Hubert, RIAILLON Jean, BASSET Fabrice (Pouvoir à Mme BSERENI Stella), GINE Bernard, DEVISE Stéphane (Suppléant), DARNAUD Mathieu, CLOUE Jacky (Suppléant), DELOCHE Michel, MATHIEU Clémence (Pouvoir à Mr LYONNAIS Patrice), LE GALL Matthieu,

Etaient absents : MIZZI Michel, DROGUET Xavier, BADART Christine, MACHISSOT Ginette, LAFAGE Stéphane, LEBRAT Jérôme, PICCOTTI Bernard, CHARRETTE Joël, DURAND Gilles, BOUCHARDON Benoit, GERLAND Brice, GARAYT Frédéric, BRUN Gilles, LEBRE Gille, SIMON Anne, GOUMAT Laetitia, BRERO Laurent, TERROT-DONTENWILL Anne, COULMONT Hervé, RICOU-CHARLES Yvan,

Secrétaire de séance : Mme ALLEMAND Bertille

Délibération N° 03 – 2025

OBJET : BUDGET AEP – AFFECTATION DES RESULTATS 2024

LE RAPPORTEUR : Monsieur BOUVIER Gilbert, Vice-Président.

Constatant que le Compte Financier Unique (CFU) :

-Un excédent de fonctionnement de :	731 443.07 €
-Un excédent reporté de :	1 020 081.38 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 751 524.45 €
-Un déficit d'investissement de :	- 802 274.89 €
-Un déficit des restes à réaliser :	- 242 550.50 €
Soit un besoin de financement de :	- 1 044 825.39 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Affecte comme suit le résultat de l'exercice 2024 du budget AEP
 - o **802 274.89 €** au compte 001 « Déficit d'Investissement reporté » (dépenses Investissement)
 - o **1 044 825.39 €** au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisés » (recette Investissement),
 - o **706 738.11 €** au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés » (recette fonctionnement).

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT



Transmis au contrôle de légalité le 15 Avril 2025